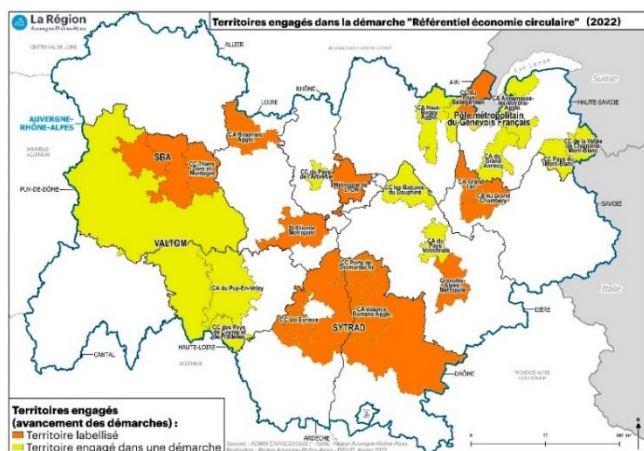


Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI

Lyon, le 10 janvier 2023

Madame, Monsieur,

L'économie circulaire représente une véritable opportunité pour les territoires : création d'emplois et de valeur ajoutée sur les territoires, économie de ressources, optimisation du service public de gestion des déchets, mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens vers de nouveaux modes de production et de consommation responsables.



En partenariat avec l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CIRIDD a animé sur la période 2020 à 2022 une action collective afin d'accompagner le déploiement du Référentiel Economie Circulaire - base d'un dispositif national de labellisation des territoires les plus engagés et performants dans les domaines de la circularité - auprès de **20 collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

Afin de vous présenter les « bonnes pratiques » et les retours d'expériences concrets des collectivités engagées, la Région, l'ADEME et le CIRIDD vous invitent à la

Rencontre des Territoires engagés pour l'Economie Circulaire

Le 23 février 2023 de 9h30 à 14h30

au Bel Air Camp, 44 Av. Paul Kruger, 69100 Villeurbanne

Inscrivez-vous sur <https://www.eclaira.org/articles/h/save-the-date-rencontre-economie-circulaire-du-23-fevrier-2023-9h30-14h30-a-lyon.html?n=20230104150015>

Cette rencontre est destinée à toutes les collectivités à compétence déchets ou développement économique de la région. Vous espérant nombreux à ce rendez-vous d'information et d'échanges sur la mise en œuvre de l'économie circulaire au sein des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses.

Yannick LUCOT
Conseiller régional délégué à l'économie
circulaire



Franck DUMAITRE,
Directeur Régional de l'ADEME

